

COLLOQUE

# VULNÉRABILITÉ

*et droits fondamentaux*



19 & 20 AVRIL 2018

AMPHITHÉÂTRE D1

FACULTÉ DE DROIT ET D'ÉCONOMIE DE LA RÉUNION

Inscription sur le site du CRJ : <http://crj.univ-reunion.fr/>

Contact : Cathy Pomart, [cathy.pomart@univ-reunion.fr](mailto:cathy.pomart@univ-reunion.fr)

UR UNIVERSITÉ  
DE LA RÉUNION

CRJ Centre de  
Recherche  
Juridique  
Économie de la Réunion

FACULTÉ DE DROIT  
ET D'ÉCONOMIE



ALEFPA  
ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS EN DROIT, ÉCONOMIE,  
ET D'ÉCONOMIE DE LA RÉUNION

## OBJECTIFS DE LA MANIFESTATION

- Participer à l'affirmation du concept de vulnérabilité et à la clarification des conséquences concrètes susceptibles d'en découler ;
- Promouvoir une société inclusive par une meilleure compréhension des difficultés rencontrées par les personnes en situation de vulnérabilité et par la prise en considération de leurs droits fondamentaux ;
- Contribuer au renforcement du réseau de professionnels impliqués dans la prise en charge des personnes en situation de vulnérabilité à La Réunion ;
- Participer à la promotion de travaux collectifs interdisciplinaires.



L'affirmation du concept de vulnérabilité en droit et dans les politiques publiques conduit à s'interroger sur le sens de cette notion. La vulnérabilité décrit tantôt une propriété (elle fait référence à la fragilité), tantôt une situation (elle traduit l'exposition aux risques). L'acception de ce terme semble différente en droit privé et en droit public. Le droit privé envisage la vulnérabilité pouvant toucher tout un chacun (en mobilisant les notions de liberté et d'autonomie) ; le droit public aborde les classes de vulnérabilité et opère une socialisation du traitement de la vulnérabilité (en utilisant les notions de solidarité et d'égalité).

Cette réflexion interdisciplinaire et transversale entend réfléchir à un éventuel dépassement du raisonnement catégoriel (femmes victimes de violences conjugales, personnes en situation de handicap, mineurs, personnes âgées, personnes détenues, migrants/étrangers, etc.). Face à une situation de vulnérabilité protéiforme qui peut concerner tout un chacun ou quelques uns, de manière durable ou provisoire, il semble important de privilégier une approche et des solutions à construire au cas par cas. Un régime de protection inadapté peut conduire à l'effet inverse de celui recherché à savoir qu'il ne permettra pas l'inclusion mais, au contraire, contribuera à un renforcement de l'inadaptation sociale, voire de la marginalisation. Prendre en considération les droits fondamentaux de la personne impose de reconnaître la situation singulière de vulnérabilité et d'y répondre d'une manière adaptée et proportionnée en respectant et en responsabilisant chaque acteur.

## PARTENAIRES

- Université de La Réunion
- Centre de Recherche Juridique (CRJ) - Université de La Réunion
- Faculté de droit et d'économie - Université de La Réunion
- Préfecture de La Réunion
- Région Réunion
- IRTS de La Réunion
- Association Laïque pour l'Éducation, la Formation, la Prévention et l'Autonomie (ALEFPA)



## JEUDI 19 AVRIL 2018

### 8h00 Accueil des participants

### 8h30 Discours officiels

- **Jean-Marc RIZZO**, Doyen de la Faculté de droit et d'économie, Université de La Réunion,
- **Ludivine ROYER**, Vice-Présidente déléguée en charge de l'Égalité femmes-hommes et de la prévention des discriminations, représentant M. le Président de l'Université de La Réunion,
- **M. le Président du Conseil Régional ou son représentant**,
- **Gilles TRAIMOND**, Sous-préfet à la cohésion sociale et à la Jeunesse de La Réunion

### 9h00 TABLE RONDE 1 - VULNÉRABILITÉ ET CELLULE FAMILIALE

*Présidée par Cathy POMART, Maître de conférences HDR en droit privé et sciences criminelles, Université de La Réunion*

**Cathy POMART**, Maître de conférences HDR en droit privé et sciences criminelles, Université de La Réunion

**Chantal JOUVENOT**, IRTS de La Réunion, Présidente, Collectif pour l'élimination des violences intra-familiales (CEVIF)

**Danièle GAUDIEUX**, Directrice, Association Réunionnaise pour l'Aide Juridique aux Familles et aux Victimes (ARAJUFA)

**Patricia DUCRET**, Docteure en histoire du droit, PRAG, Université de La Réunion

**Bérénice DORAY**, PUPH Génétique, CHU de La Réunion et Vice-doyen recherche UFR Santé, Université de La Réunion

**Thierry MALBERT**, Directeur scientifique de l'observatoire de la parentalité de La Réunion

### 10h30 Pause

### 11h00 TABLE RONDE 2 - VULNÉRABILITÉ, SANTÉ ET SOINS

*Présidée par Pascal PUIG, Professeur de droit privé, Université de La Réunion*

**Caroline LANTERO**, Maître de conférences en droit public, Université Clermont-Auvergne

**Christian PETIT**, Docteur qualifié en 70<sup>ème</sup> section, Chercheur associé ICARE, Université de La Réunion

**Delphine TELES**, Psychologue et clinicienne, EMSP CHU Nord

**David MOTTET**, Référent carcéral, Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour les Usagers de Drogues (CAARUD) Réseau Oté !

## TABLE RONDE 2 - VULNÉRABILITÉ, SANTÉ ET SOINS (suite)

**Sylvie SIMON-GODES**, Psychanalyste, Directrice de Case Marmaillons et **Luciana ZAFIMAHARO**, Psychologue clinicienne, Directrice adjointe de Case Marmaillons

**Benjamin BRYDEN**, Praticien hospitalier, Psychiatre des hôpitaux, Responsable du Centre de réhabilitation psycho-sociale (CaRe), Établissement public de santé mentale de La Réunion (EPSMR)

**12h30 Déjeuner libre**

## 14h00 TABLE RONDE 3 - VULNÉRABILITÉ, HANDICAP ET VIEILLISSEMENT

*Présidée par François CAFARELLI, Maître de conférences en droit public, Université de La Réunion*

**François CAFARELLI**, Maître de conférences en droit public, Université de La Réunion

**Florence BREYSSE**, Vice-procureure, Saint-Denis de La Réunion

**Bénédicte GILBERT**, Juge des tutelles, Tribunal d'instance de Saint-Paul (*sous réserve*)

**Delphine CONNES**, Maître de conférences en histoire du droit, Université de La Réunion

**Anne FOUCAULT**, Déléguée régionale Réunion-Mayotte, Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP)

**Christian TESSYER**, Directeur, ESAT Edmond Albius et Président, Comité Franco-Québécois pour l'Intégration et la Participation Sociale (CFQIPS)

**Christian BONNEAU**, Délégué Régional, Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne (FEHAP) Océan Indien

**15h30 Pause**

## 16h00 TABLE RONDE 4 - VULNÉRABILITÉ ET MOBILITÉ DES PERSONNES

*Présidée par Caroline LANTERO, Maître de conférences en droit public, Université Clermont-Auvergne*

**Caroline LANTERO**, Maître de conférences en droit public, Université Clermont-Auvergne

**Gaëlle LICHARDOS**, Maître de conférences, Institut catholique de Toulouse

**Olivier DESAULNAY**, Professeur de droit public, Université de La Réunion

**Rémi BARRUÉ-BELOU**, Maître de conférences en droit public, Université de La Réunion

**Thierry GAILLAT**, Maître de conférences 7<sup>ème</sup> section, ICARE, Université de La Réunion

**17h30 Clôture des travaux**

## VENDREDI 20 AVRIL 2018

### 8h30 Accueil des participants

### 9h00 TABLE RONDE 5 - VULNÉRABILITÉ ET JUSTICE PÉNALE

*Présidée par Catherine FRUTEAU, Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles, Université de La Réunion*

**Catherine FRUTEAU**, Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles, Université de La Réunion

**Cathy POMART**, Maître de conférences HDR en droit privé et sciences criminelles, Université de La Réunion

**José ALAMELOU**, Conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation, SPIP 974 Antenne Nord

**Etienne DEMARLE**, Directeur territorial et **Diane GEINDREAU**, Conseillère technique Santé, Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) de La Réunion

### 10h30 Pause

### 11h00 TABLE RONDE 6 - VULNÉRABILITÉS ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

*Présidée par Pascal PUIG, Professeur de droit privé, Université de La Réunion*

**Pascal PUIG**, Professeur de droit privé, Université de La Réunion

**Céline KUHN**, Maître de conférences HDR en droit privé et sciences criminelles, Université de La Réunion

**Anne-Françoise ZATARRA-GROS**, Maître de conférences HDR en droit privé et sciences criminelles, Université de La Réunion

**Sabine RIVIÈRE**, Directrice, Observatoire de l'Habitat Indigne (OHI) de l'AGORAH

**Julien VERNET**, Docteur en sciences de l'éducation et Conseiller technique, Centre Régional d'Etudes d'Actions d'Informations Océan Indien en faveur des personnes en situation de vulnérabilité (CREAI-OI)

**Serge TARDY**, Responsable du Pôle prévention et lutte contre les exclusions, DJSCS de La Réunion

### 12h30 Déjeuner libre

## 14h00 TABLE RONDE 7 - VULNÉRABILITÉ, RISQUES NATURELS, AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET POLITIQUE DE LA VILLE

*Présidée par Olivier DUPÉRE, Maître de conférences en droit public, Université de La Réunion*

**Olivier DUPÉRE**, Maître de conférences en droit public, Université de La Réunion

**Jean-François HOARAU**, Professeur en économie, Université de La Réunion

**Loïc PEYEN**, Docteur en droit, Université de La Réunion

**Daniel DAVID**, Directeur de l'Observatoire des Risques Naturels (ORN) de l'AGORAH

**Gilles TRAIMOND**, Sous-préfet à la cohésion sociale et à la jeunesse de La Réunion

Représentants des quartiers prioritaires de la Ville

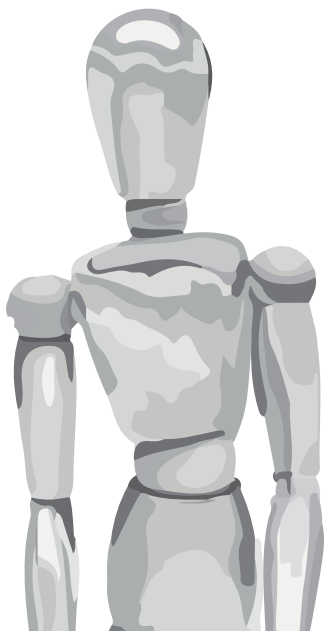
Représentant de la Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DEAL Réunion)

## 15h30 Pause

## 16h00 Rapport de synthèse

**Diane ROMAN**, Professeur de droit public, Université François RABELAIS de Tours

## 17h00 Clôture des travaux



## DIRECTION SCIENTIFIQUE

**Cathy POMART**

Maîtres de conférences HDR en droit privé  
Université de La Réunion

[cathy.pomart@univ-reunion.fr](mailto:cathy.pomart@univ-reunion.fr)

&

**François CAFARELLI**

Maîtres de conférences en droit public  
Université de La Réunion

[francois.cafarelli@univ-reunion.fr](mailto:francois.cafarelli@univ-reunion.fr)

## PRÉSENTATION

À la faveur de chaque table-ronde, les intervenants auront à cœur de s'interroger sur l'émergence - la diffusion ou l'affirmation plus marquée - du concept de vulnérabilité sur le champ qui les concerne (social, économique, médical, etc.). Ils envisageront les avantages et les dangers de l'émergence de ce concept en tentant d'en préciser la définition et la fonction. Ils aborderont également les conséquences d'une éventuelle systématisation de ce concept en termes notamment de décloisonnement des raisonnements catégoriels et de disparition des effets de seuils.

La synthèse quant à elle s'interrogera sur le caractère unitaire ou pluriel de la notion de vulnérabilité en droit ainsi que sur la nature de cette notion et les conséquences qui pourraient découler de sa systématisation.



## CONTACT LABORATOIRE

CENTRE DE RECHERCHE JURIDIQUE

**Karine LEYGOUTE**

Secrétariat de la recherche  
et des relations internationales  
UFR Droit et Économie  
Université de La Réunion

[karine.leygoute@univ-reunion.fr](mailto:karine.leygoute@univ-reunion.fr)

02 62 93 84 05

**Inscription au colloque**

<https://goo.gl/forms/zAijDote9BquRdlQ2>

**Entrée gratuite**